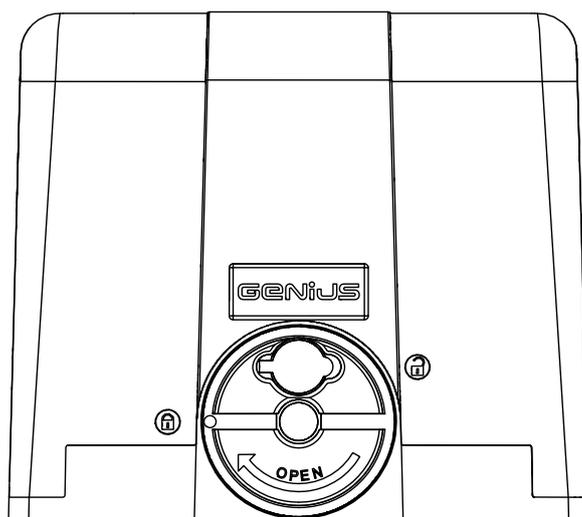


BLIZZARD 500 C

BLIZZARD 900 C



GENIUS[®]



Durant l'actionnement manuel, accompagner lentement le vantail durant toute sa course ; ne pas lancer le vantail en course libre.

3.6 IDENTIFICATION DU PRODUIT

GENIUS CE
FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale
Via Galati, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA
Italy
Made in
Designed in Italy

Cod. ● Code de vente

Mod. BLIZZARD ● Dénomination du produit

MM/YY **PROG** ● NUMÉRO D'IDENTIFICATION
Mois/Année de production +
Numéro progressif au cours
du mois de production.
Exemple :
0115 0001

..... V Hz W

... N IP ...

Barcode

1

3.4 UTILISATION EN MODALITÉ D'URGENCE

En présence de toute situation d'anomalie, urgence ou panne, couper l'alimentation électrique de l'automatisation. Si les conditions pour une manutention manuelle du vantail en toute sécurité subsistent, utiliser le fonctionnement manuel ; sinon maintenir l'automatisation hors service jusqu'au rétablissement ou à la réparation.

En cas de panne, le rétablissement ou la réparation de l'automatisation doivent être effectués exclusivement par l'installateur/agent de maintenance.

3.5 SIGNALISATIONS SUR LE PRODUIT



Risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter (2).

3.7 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les motoréducteurs de la GENIUS série BLIZZARD 500 C et BLIZZARD 900 C sont munis d'une carte électronique qui en gère le fonctionnement automatique (§ 6). La course du portail est déterminée par deux fins de course magnétiques. Le mouvement est irréversible : pour actionner le portail manuellement, suivre les instructions du § 5.5. La carte peut être munie d'accessoires en option :

- encodeur pour la reconnaissance des obstacles (accessoire en option sur certains modèles);
- récepteur radio GENIUS à 5 broches.

5 Données techniques

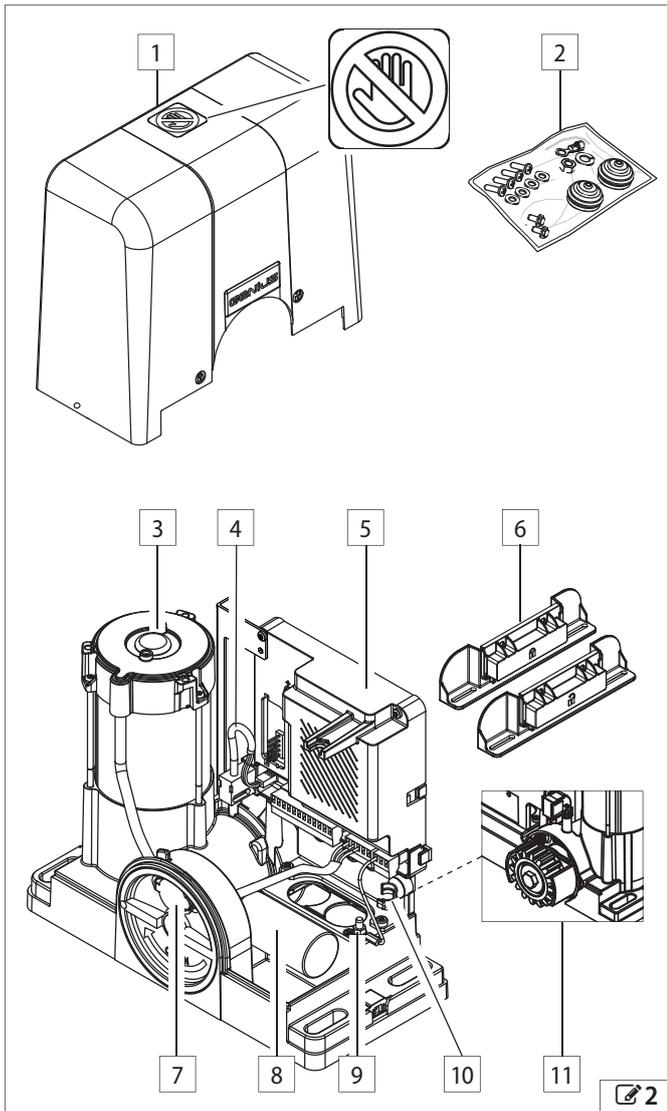
	BLIZZARD 500 C		BLIZZARD 900 C	
Tension d'alimentation	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz
Moteur électrique	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé
Condensateur de démarrage	10 µF	40 µF	12,5 µF	50 µF
Puissance maxi	360 W	350 W	540 W	610 W
Protection thermique	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)
Force de poussée maxi	390 N	250 N	590 N	540 N
Force de poussée au démarrage	300 N	220 N	410 N	380 N
Pignon	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4
Largeur maxi vantail	15 m	15 m	15 m	15 m
Poids maxi vantail*	500 kg	500 kg	900 kg	900 kg
Vitesse du vantail	12 m/min.	14 m/min.	12 m/min.	14 m/min.
Température ambiante d'utilisation	-20 °C +55 °C			
Type d'utilisation	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif
Durée de fonctionnement nominale (ROT)**	22 min	37 min	23 min	23 min
Indice de protection	IP44	IP44	IP44	IP44
Dimensions (LxPxH)	297x170x256	297x170x256	297x170x256	297x170x256
Poids motoréducteur	9.2 kg	9.2 kg	10 kg	10 kg
Platine électronique	SPRINT 382	SPRINT 383	SPRINT 382	SPRINT 383

* En cas de portail cantilever, le poids maxi du vantail est réduit de 30%.

** 20°C, F0=20 (§ 7.4).

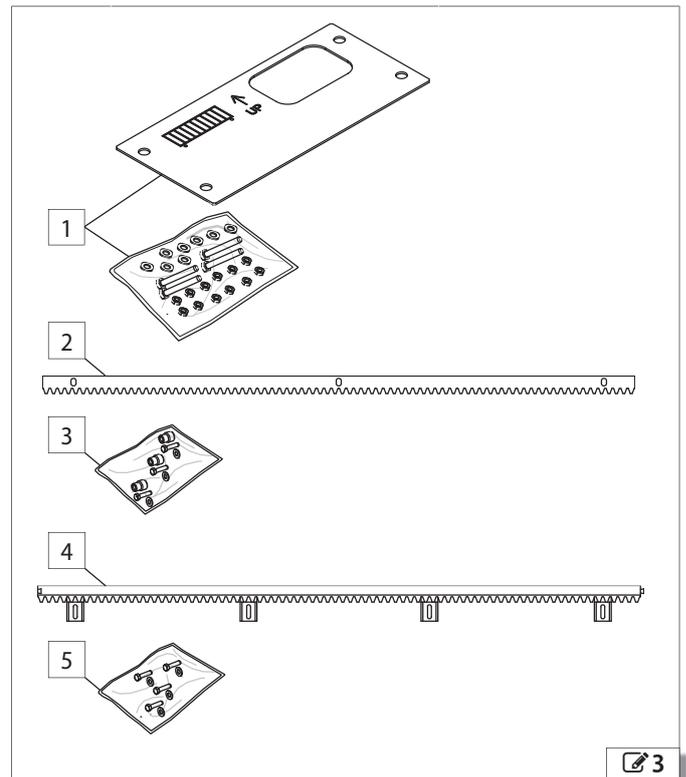
3.8 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

ACCESSOIRES D'INSTALLATION NON FOURNIS



6 Composants

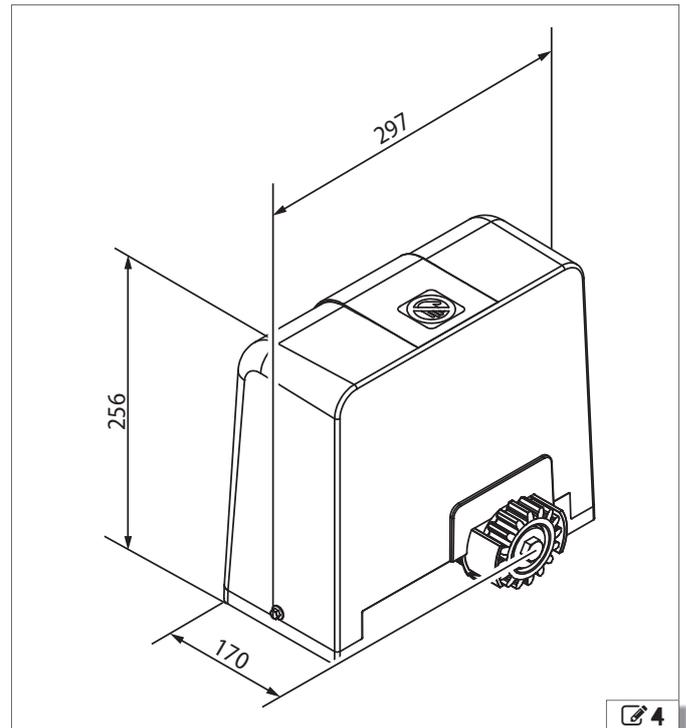
- 1 Carter et symbole de danger
- 2 Équipement
- 3 Moteur électrique
- 4 Capteur magnétique de fin de course
- 5 Platine électronique
- 6 Fins de course magnétiques
- 7 Dispositif de déverrouillage
- 8 Condensateur de démarrage
- 9 Prise de terre
- 10 Collier pour le câble d'alimentation
- 11 Pignon Z16 Module 4



7 Accessoires d'installation

- 1 Plaque de fondation avec visserie
- 2 Crémaillère en acier
- 3 Entretoises pour crémaillère en acier (à visser ou à souder)
- 4 Crémaillère en nylon
- 5 Visserie pour crémaillère en nylon

3.9 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT



4. EXIGENCES D'INSTALLATION

4.1 EXIGENCES MÉCANIQUES

Les éléments mécaniques de construction doivent être conformes aux Normes EN 12604 et EN 12605.

Avant d'installer l'automatisme, s'assurer de la conformité des exigences mécaniques et réaliser les interventions nécessaires pour l'obtenir.

Les exigences mécaniques indispensables sont :



Terrain solide supportant le poids du portail, des structures présentes et du motoréducteur. Tout risque d'accumulation d'eau doit être exclu dans la zone d'installation. Dallage plat et horizontal dans la zone d'actionnement du vantail.

Structure (colonnes, rails, arrêts mécaniques, vantail) solide, stable et sans danger de détachement ni d'affaissement vu le poids du vantail, l'action du vent et les forces développées par le motoréducteur. Réaliser au besoin un calcul structurel.

Absence de signes de corrosion ou de fissures sur la structure.

Vantail parfaitement vertical dans toutes les positions de la course avec un mouvement régulier et uniforme, sans frottements.

Présence de dispositifs antichute adéquats du portail.

Présence d'un rail de coulissement inférieur horizontal en bon état, rectiligne, sans déformation, solidement fixé au sol et sans obstacles sur toute sa longueur. Le vantail doit rester immobile dans toute position. Présence de roues de coulissement au sol, d'un diamètre compatible avec le poids et la longueur du vantail et profil coïncidant avec le rail de coulissement. Le nombre et la position des roues doivent garantir à tout moment une distribution adéquate constante du poids.

Présence d'un rail de retenue supérieur empêchant les oscillations verticales du vantail. Le vantail ne doit en aucun cas sortir des rails et tomber. Roues, galets et paliers en bon état, lubrifiés, sans jeux ni frottements.

Présence d'arrêts mécaniques externes en ouverture et fermeture pour limiter la course du vantail. Les arrêts doivent être opportunément dimensionnés et solidement fixés pour résister à un éventuel impact du vantail en cas d'utilisation impropre (vantail lancé manuellement en course libre). Les arrêts mécaniques doivent être positionnés à 50 mm au-delà des positions d'arrêt du vantail et garantir le stationnement du vantail à l'intérieur du rail de coulissement.

Les seuils et les parties saillantes au sol doivent être opportunément façonnés ou signalés pour exclure tout risque de trébuchement ou de glissement.

Présence d'une zone franche de sécurité entre les murs (ou un autre élément fixe) et la partie la plus saillante du vantail ouvert, suffisante pour la protection contre le risque d'écrasement/emprisonnement des personnes. En alternative, vérifier que la force à l'ouverture se situe à l'intérieur des limites maximales admises par la norme en vigueur.

Présence de zones franches de sécurité entre les parties fixes et les parties mobiles, suffisantes pour la protection contre le risque d'entraînement des mains. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des doigts.

Présence d'une zone franche de sécurité entre le sol et le bord inférieur du vantail sur toute sa course, suffisante pour la protection contre le risque d'entraînement et d'écrasement des pieds sous les roues. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des pieds.

Absence de bords tranchants et de parties saillantes pour exclure les risques de coupures et de saisie. En alternative, éliminer ou protéger opportunément les bords tranchants et les parties saillantes.

Absence de fentes sur le vantail coulissant et sur la clôture pour exclure le risque de cisaillement de parties du corps. En alternative, appliquer une grille de protection sur les fentes. La dimension des mailles doit empêcher l'introduction de la partie du corps à protéger en tenant compte de la distance entre la partie mobile et la partie fixe.



Consulter la Norme EN 349 pour définir les espaces minimaux permettant d'éviter l'écrasement de parties du corps. Consulter la Norme EN ISO 13857 pour définir les distances de sécurité empêchant d'atteindre les zones dangereuses.

Présence sur le vantail d'une surface suffisamment grande et solide pour la fixation de la crémaillère.

Si la zone d'installation présente des risques du choc avec des véhicules, prévoir des structures de protection appropriées du motoréducteur.

4.2 INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Couper l'alimentation électrique du réseau avant toute intervention. Si le sectionneur n'est pas visible, appliquer une pancarte d'« ATTENTION - Entretien en cours ».



L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Utiliser des composants et des matériaux marqués CE conformes à la Directive Basse Tension 2014/35/EU et à la Directive CEM 2014/30/EU. Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisme doit être muni d'un disjoncteur magnétothermique de 6 A omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm, assurant un sectionnement conforme aux normes en vigueur.

Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisme doit être muni d'un disjoncteur magnétothermique différentiel au seuil de 0,03 A.

Les masses métalliques de la structure doivent être mises à la terre. Vérifier que l'installation de mise à la terre est réalisée conformément aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Les câbles électriques de l'automatisme doivent être posés dans des tubes rigides ou flexibles appropriés, externes ou sous saignée, dont les dimensions et la classe d'isolation devront être conformes aux normes en vigueur.

Utiliser des tubes séparés pour les câbles d'alimentation du réseau et les câbles basse tension.

Vérifier sur le plan des câbles sous saignée l'absence de câbles électriques à proximité des creusements et des perçages pour exclure tout risque d'électrocution.

Vérifier l'absence de conduites à proximité des creusements et des perçages.

Il est conseillé d'installer, dans une position visible, une lampe clignotante signalant le mouvement du portail.

Les accessoires de commande doivent être positionnés dans des zones non dangereuses pour l'utilisateur et accessibles également lorsque le portail est ouvert. Il est conseillé de positionner les accessoires de commande à l'intérieur du champ visuel de l'automatisme ; cette précaution est obligatoire en cas de commande à action maintenue.

L'éventuel bouton d'arrêt d'urgence devrait être conforme à la norme EN13850.

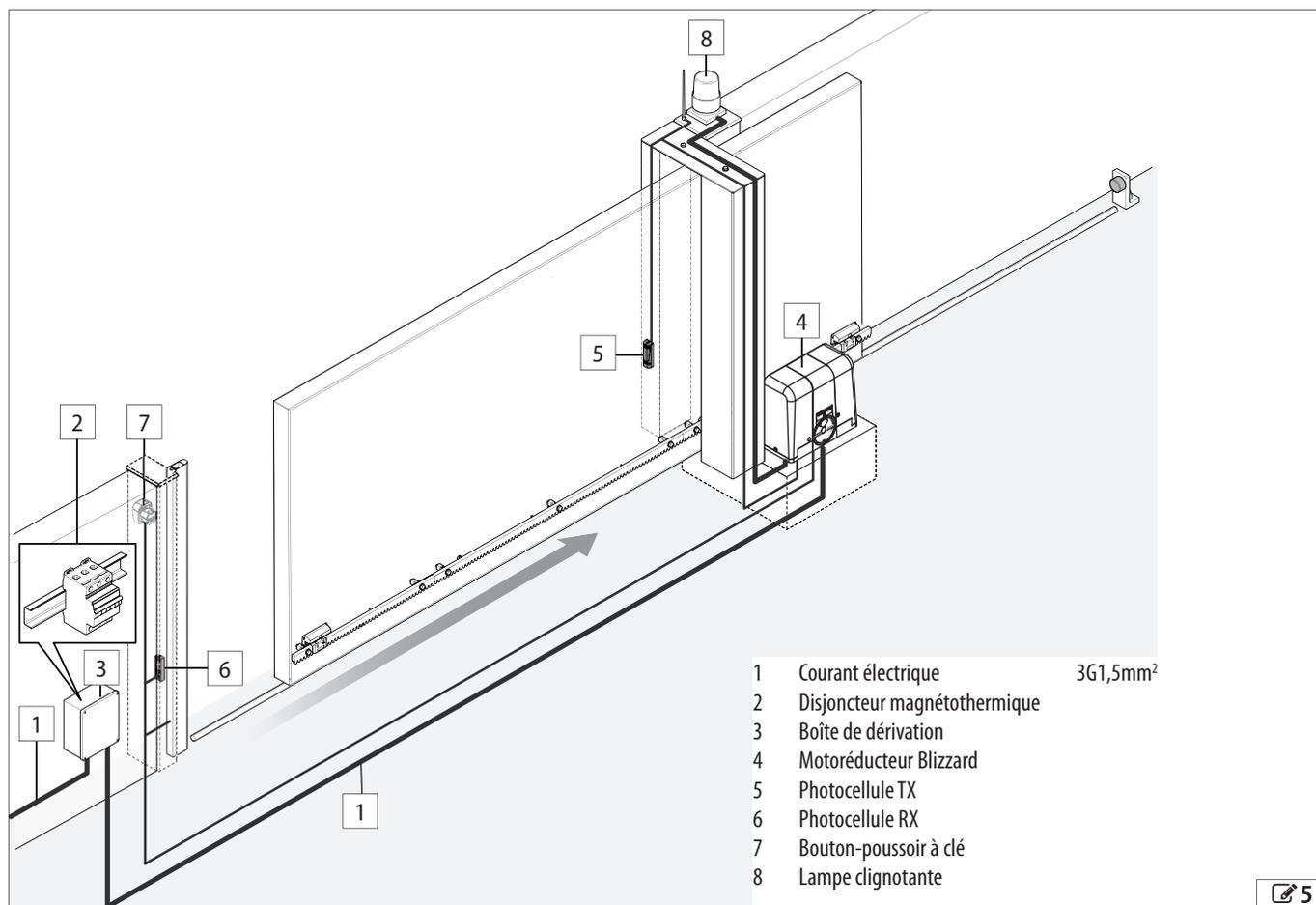
Respecter les hauteurs depuis le sol suivantes :

- accessoires de commande = minimum 150 cm

- boutons d'urgence = maximum 120 cm

4.3 INSTALLATION TYPE

L'installation type est une représentation purement illustrative et non exhaustive de l'application de BLIZZARD 500-900 C.



FRANÇAIS

Traduction de la notice originale

5. INSTALLATION

5.1 OUTILS NÉCESSAIRES

Travailler avec des outils et un équipement appropriés dans un milieu de travail conforme aux Réglementations en vigueur.

8 Symboles : outils de travail



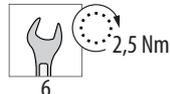
CLÉ À SIX PANS ayant les dimensions indiquées

2x17 ; 13 ; 10 ; 8

INSTRUMENT avec RÉGLAGE du COUPLE - au besoin, par souci de sécurité, on indique un outil avec un réglage du couple et la valeur du COUPLE DE SERRAGE. Ex.: CLÉ À SIX PANS 6 réglée à 2,5 Nm



x.x Nm



6



CISEAUX D'ÉLECTRICIEN



MÈCHE DE PERCEUSE POUR LE MÉTAL ayant les dimensions indiquées

6,5 ; 5,5 ; 3,6



TARAUD ayant les dimensions indiquées (pour crémaillère en acier à visser)

M8



NIVEAU À BULLE



MÈTRE



ÉTAU À VIS



SOUDEUSE (pour crémaillère en acier à souder)



FLEXIBLE



CALIBRE



PINCES À DÉNUDER ET À SERTIR



TOURNEVIS PLAT ayant les dimensions indiquées

2,5

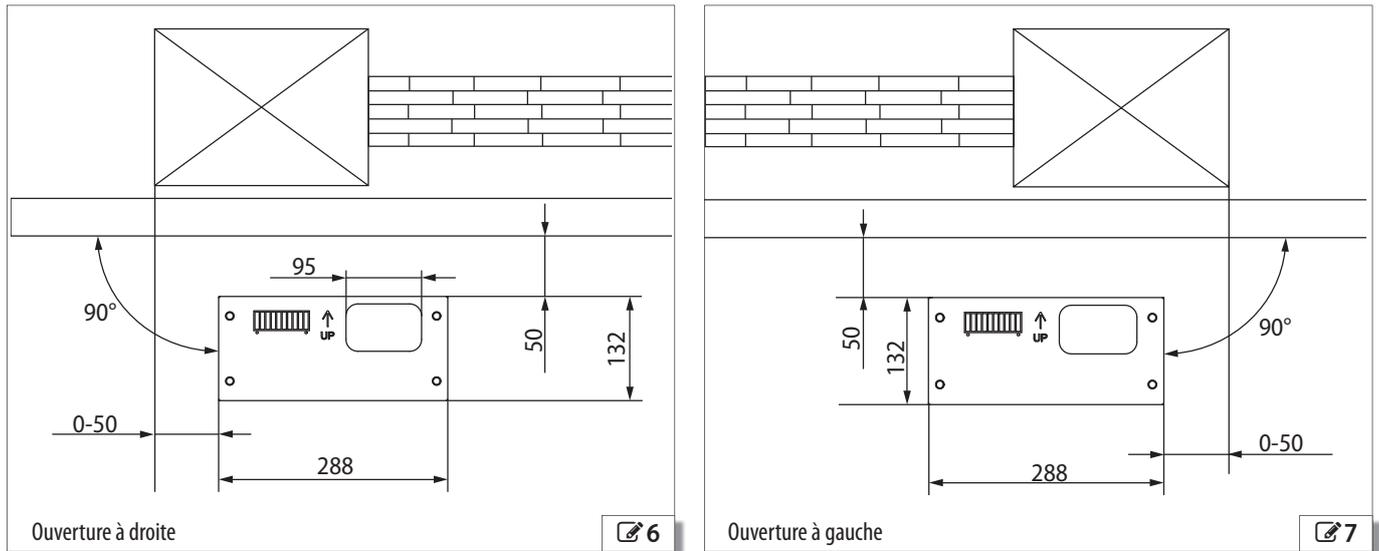


CLÉ TORX ayant les dimensions indiquées (carte électronique)

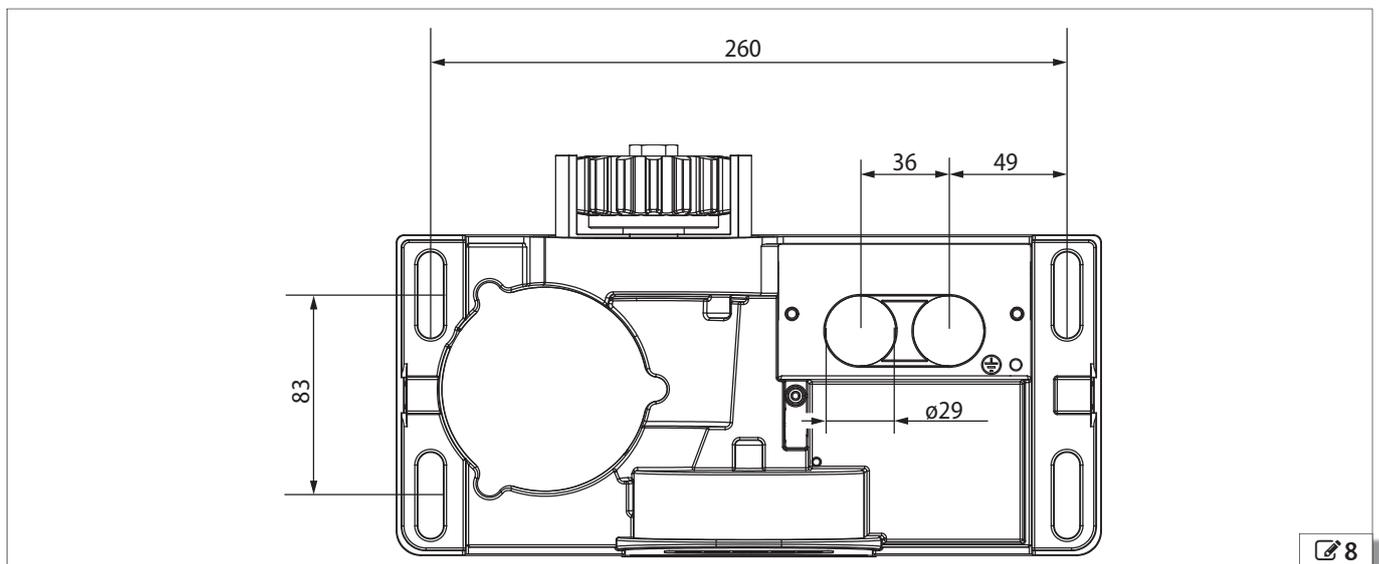
T20 ; T15

5.2 COTES D'INSTALLATION

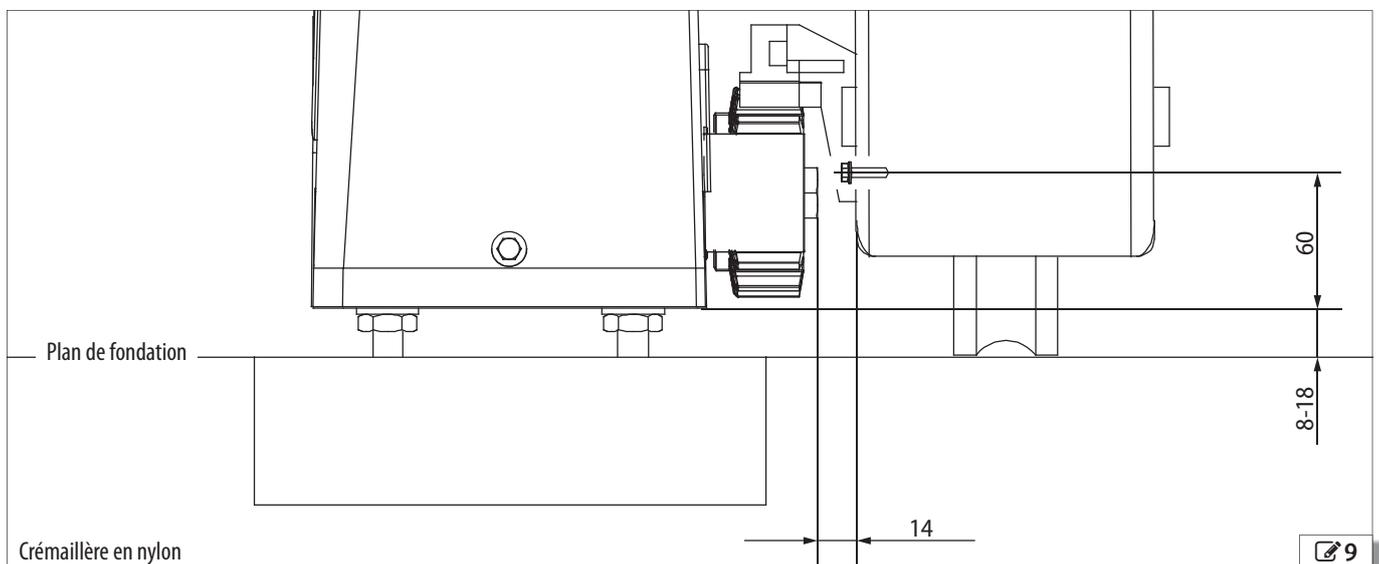
POSITIONNEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION

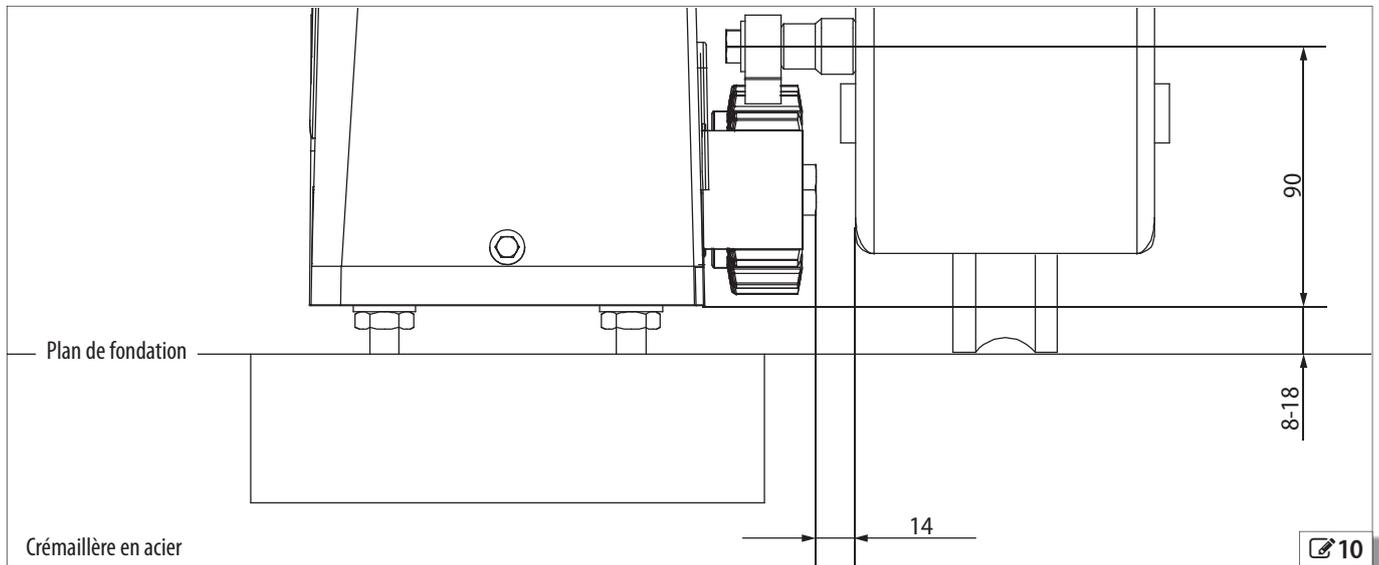


ENTRAXES



POSITIONNEMENT DE LA CRÉMAILLÈRE





5.3 PLAQUE DE FONDATION

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



i Avant toute opération, vérifier la présence des tubes passe-câble nécessaires (§ 4.3-[5](#)).

La plaque de fondation et la visserie correspondante sont des accessoires non compris dans la fourniture.

1. Assembler la plaque de fondation d'après la [11](#); serrer les écrous et les contre-écrous M10 fournis, en utilisant deux clés à six pans.
2. Réaliser une base en se référant aux [6](#) et [7](#) du § 5.2 et à la [12](#).
3. Faire sortir les tubes passe-câble par l'orifice ([12-1](#)) et sceller la plaque de fondation.

i Ne pas noyer la plaque dans le béton.

4. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité et procéder éventuellement aux corrections nécessaires avant que le béton ne se solidifie ([12](#)).

5.4 FIXATION DU MOTORÉDUCTEUR

RISQUES



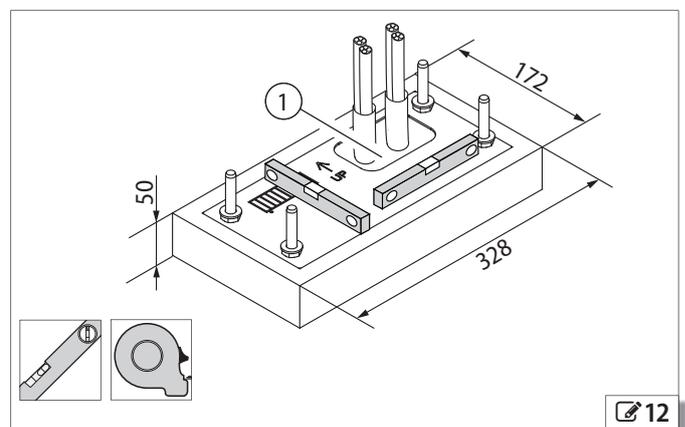
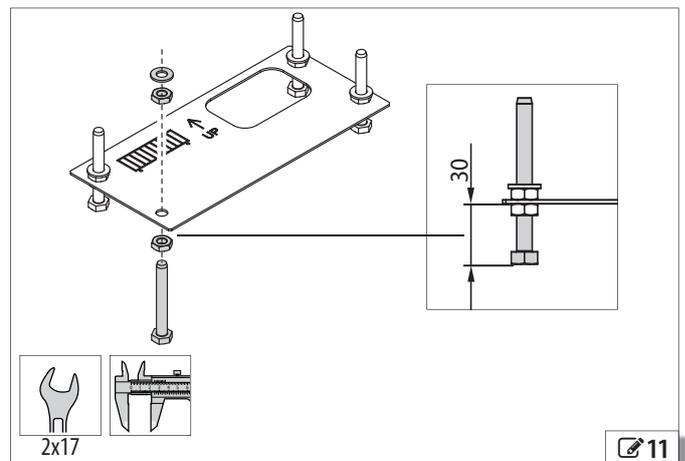
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



i Avant de continuer, attendre que le béton se soit solidifié.

! Soulever le motoréducteur en l'empoignant par la base.

1. Passer les câbles à travers les deux orifices présents sur le motoréducteur ([13-1](#)).
2. Positionner le motoréducteur en faisant coïncider les rainures et les vis de la plaque ([13-2](#)).
3. Passer les câbles à travers les passe-câble en plastique fournis; introduire les passe-câble dans les orifices ([13-3](#)).





Si un des deux orifices n'est pas utilisé pour passer les câbles, introduire le passe-câble en plastique intact.

4. Amener la base du motoréducteur à 18mm de la plaque de fondation, en agissant sur les quatre écrous d'appui (☞ 14-1).
5. Monter les quatre rondelles et les quatre contre-écrous M10, fournis avec la plaque de fondation, d'après la ☞ 14-2.
6. Respecter une distance de 13,5 mm entre le pignon et le vantail (§ 5.2-☞ 9-☞ 10).
7. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité du motoréducteur (☞ 14) : procéder aux ajustements éventuels en agissant sur les écrous d'appui (☞ 14-1).
8. Insérer provisoirement les quatre contre-écrous avec les deux clés à six pans (☞ 14-1-2).

5.5 FONCTIONNEMENT MANUEL



Mettre l'installation hors tension et s'assurer que l'automatisme est à l'arrêt avant d'effectuer les opérations d'actionnement manuel et de rétablissement du fonctionnement automatique.

On peut fournir une serrure à clé personnalisée comme accessoire en option.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

1. Ouvrir le bouchon en plastique sur le dispositif de déverrouillage (☞ 15-1).
2. Tourner la serrure en sens horaire, avec une pièce de monnaie ou au moyen de la clé personnalisée (☞ 15-1).
3. Tourner la poignée en sens horaire (☞ 15-2).

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

1. Tourner la poignée en sens inverse horaire.
2. Tourner la serrure en sens inverse horaire.
3. Actionner le portail manuellement jusqu'à l'engrènement du système mécanique.

5.6 MONTAGE DE LA CRÉMAILLÈRE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Les accessoires d'installation des crémaillères contiennent des vis pour les vantaux en aluminium ou en acier. Utiliser des vis spécifiques si ces derniers sont réalisés avec des matériaux différents.

Ne pas utiliser de graisses ou d'autres lubrifiants.

Déverrouiller le motoréducteur et fermer le portail manuellement (§ 5.5).

CRÉMAILLÈRE EN ACIER ET ENTRETOISES À SOUDER



Ne souder les éléments de la crémaillère ni aux entretoises, ni entre eux.

1. Assembler les entretoises et les vis dans la partie supérieure des rainures (☞ 16-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.

